

Critère 2.2

Evaluation de départ

L'évaluation est obligatoire.

Elle se fait avant une inscription.

Moyens utilisés :

- Sur le site **d'Auxon** ou si annulation/transfert après début de formation conduite : *Véhicule Auto-Ecole double commande, et enseignant de la conduite diplômé d'Etat avec autorisation d'enseigner en cours de validité, feuille d'évaluation, Mecaser.*
- Sur le site de **Rosières-près-Troyes**, dans le cadre d'un début de formation conduite : Simulateur de conduite

Système d'évaluation de départ

Le compte-rendu de l'évaluation figure sur la fiche d'évaluation de départ, dont un exemplaire est remis à l'élève et/ou à son représentant légal, son contenu expliqué par l'enseignant de la conduite qui a mené cette évaluation.

Dans le cas d'une évaluation sur simulateur, le compte-rendu des exercices en version complète et résumée est remis à l'élève/son représentant légal et mis au clair par la secrétaire. Le simulateur note chaque exercice de A (très satisfaisant) à E (très insatisfaisant)

Le résultat de l'évaluation, ainsi que le nom et le numéro d'autorisation d'enseigner de l'enseignant, figurent en page 1 du contrat de formation dont un exemplaire complet et signé est remis à l'élève et/ou à son représentant légal. Il s'agit d'un contrat-type, personnalisé, adapté en fonction du type de formation.

Procédé d'évaluation

1. Les renseignements d'ordre général :

Le/la secrétaire remplit les renseignements d'ordre général fournis par le futur élève ou son représentant légal.

2. Code de la route :

Le *simulateur* évalue les connaissances sur le code de la route par une série de questions et une épreuve d'identification des familles de panneaux.

3. Expérience de la conduite :

Les questions sont posées au bureau ou en voiture, par un enseignant de la conduite diplômé pour par le simulateur.

Exemple : « As-tu un permis ? » ; « As-tu déjà conduit ? » ; « Fais-tu du vélo, cyclo, moto... ? »

4. Connaissance du véhicule :

La connaissance du véhicule se détermine en 4 catégories : la direction, la boîte de vitesse, l'embrayage et le freinage.

Le formateur demande au préalable si le futur apprenant a des notions de mécaniques, ce qui permet de déterminer la catégorie de questions.

Par catégorie, 6 questions sont proposées. Le formateur demande au futur apprenant de lancer un dé permettant de déterminer les 3 questions par catégorie.

Le simulateur produit les mêmes questions pour chaque futur apprenant.

2 bonnes réponses sur les 3 questions posées par catégorie, l'enseignant cochera la case OUI.

En deçà des 2 bonnes réponses, l'enseignant cochera NON.

5. Attitude à l'égard de l'apprentissage et de la sécurité :

Le formateur/simulateur pose 2 questions au futur apprenant.

- « Pour toi, conduire c'est maîtriser la voiture et connaître le code ? » ou « prévoir les difficultés et savoir y faire face ? »
- « L'apprentissage pour toi est : une nécessité ou un réel désir d'apprendre à conduire ? »

En fonction de sa réponse, le formateur cochera les cases correspondantes. Sur simulateur, l'apprenant coche ses réponses.

6. Habilités :

Pour les catégories à suivre, le système de notation se divise en 3 catégories lorsque l'évaluation a lieu sur véhicule avec formateur :

B bien S satisfaisant F faible

➤ Installation au poste de conduite :

Le formateur demande au futur apprenant de s'installer au poste de conduite en autonomie.

Le formateur l'évaluera ainsi :

- ☐ Case B : si aucun oubli et dans le bon ordre.
- ☐ Case S : si 2 oublis mais une chronologie respectée.
- ☐ Case F : si l'élève ne réagit pas ou un réglage ne permet pas de manœuvrer aisément son véhicule (ex. : bras trop tendus, trop élevés, dos décollé, jambes pliées...).

Après avoir évalué le futur élève dans son installation, le formateur la corrige.

Le simulateur utilise un exercice de mémorisation sur l'installation au poste de conduite. Le futur élève doit mémoriser les étapes vers le début de son évaluation après les exercices qui concernent le code, et il lui est demandé de remettre ces étapes dans l'ordre dans un temps limité à la toute fin de son évaluation.

➤ Démarrage/arrêt :

Se fait sur un parking ou hors circulation.

Le formateur fait une démonstration visuelle puis demande au futur apprenant de refaire ce qu'il a vu.

- ☐ Case B : si l'essai est concluant.
- ☐ Case S : si le formateur renouvelle la démonstration ou aide verbalement le futur apprenant.
- ☐ Case F : si le futur apprenant ne sait pas refaire la démonstration et ne suit pas le guidage verbal.

Le simulateur guide le futur élève dans les étapes avec des consignes simples et donne une note finale suivant son succès sur les cinq démarrages/arrêts imposés.

➤ Manipulation du volant :

Le formateur reprend le volant et donne 2 exercices à faire :

- « Je vais te demander tantôt à gauche, tantôt à droite, de tourner la tête dans la direction indiquée et de tirer ton volant dans cette direction ».
- Sur le même principe, on réitère l'opération en demandant à l'élève de chevaucher le volant.
- ☐ Case B : si les 2 exercices sont concluants.
- ☐ Case S : si une erreur, volant non chevauché ou poussé.
- ☐ Case F : si les 2 exercices ne sont pas concluants.

Sur simulateur, cet exercice consiste à conserver une trajectoire tracée en vert avec la voiture. Cette trajectoire est bordée d'une ligne jaune sur l'extérieur, et d'une ligne rouge un peu plus loin sur l'extérieur. Le futur élève est noté selon sa capacité à rester dans la voie verte et à sa vitesse de réaction pour y revenir lorsqu'il perd sa trajectoire.

7. Compréhension et mémoire :

Pour évaluer la compréhension et la mémoire, le formateur demande au futur apprenant de réciter les 5 étapes du démarrage et de l'arrêt.

Exemples :

- Démarrage : Je débraye, je passe la 1ère, j'accélère, je remonte au point de patinage, je lâche l'embrayage.
- Arrêt : Je lâche l'accélérateur, je pivote sur une dose de frein, je débraye à fond, je finis doucement de freiner.

Case B : La restitution est complète.

Case S : 2 erreurs tolérées

Case F : Aucune étape de récitée.

Le simulateur évalue la capacité de mémorisation en demandant au futur élève, à la fin de son évaluation, de remettre en ordre les différentes étapes de l'installation au poste de conduite. Ces étapes lui ont été données après les exercices de code, au début de l'évaluation.

8. Perception :

Se fait en circulation basse et modérée.

Le futur apprenant n'a pas les pédales sauf si l'élève a conduit plus de 5 heures.

➤ Trajectoire :

Les consignes sont données avant le départ :

« On ne passe pas sur la voie de gauche et on ne mord pas les accotements ou trottoirs ».

- ☐ Case B : si le futur apprenant reste dans sa voie (on tolérera quelques petits écarts à l'intérieur de sa voie).
- ☐ Case S : si sa trajectoire nécessite 1 ou 2 interventions du volant.
- ☐ Case F : si le futur apprenant fait plus de 2 écarts.

Sur simulateur, cet exercice demande à l'élève de maintenir sa trajectoire sur une route déserte de toute autre véhicule. Le véhicule avance seul à 80 km/h et des pastilles jaunes apparaissent durant une seconde sur l'écran et le futur élève doit klaxonner lorsqu'il la voit. L'écran est alors découpé en 9 parties, et le logiciel demande de cliquer sur la case où se trouvait la pastille (27 pastilles en tout).

➤ Observation :

Le formateur demandera au futur apprenant d'être son guide. Il devra citer les panneaux dès qu'il les voit, et décrire l'évolution de la circulation autour de lui.

- ☐ Case B : si le futur apprenant a le regard lointain, si les informations sont prises longtemps à l'avance, s'il a pensé à ses contrôles rétroviseurs et à contrôler les intersections.
- ☐ Case S : s'il regarde loin mais oublie de contrôler ses intersections ou contrôler ses rétroviseurs.
- ☐ Case F : s'il a le regard figé ou plongeant et qu'aucune autre information n'est prise aux intersections.

Ces critères s'appliquent également pour l'évaluation du regard.

Cependant, l'évaluation sur le regard se présente comme tel :

- ☐ Case B : Si lointain et mobile, bonne perception des indices et contrôle latéral aux intersections.
- ☐ Case F1 : Si regard lointain mais non mobile, bonne perception des indices mais pas de contrôle latéral aux intersections.

- ☐ Case F2 : Si regard non lointain mais mobile, perception tardive des indices mais contrôle latéral aux intersections.
- ☐ Case F3 : Si regard ni lointain ni mobile, perception tardive des indices et pas de contrôle latéral aux intersections.

➤ Orientation :

Travail sur le repère dans l'espace.

Lieux : giratoires avec différentes sorties demandées.

Le formateur détermine une direction, le futur apprenant doit s'y rendre sans autre consigne du formateur.

Exemple : « Au giratoire, nous tournerons à gauche ».

- ☐ Case B : si le futur apprenant se dirige sans aide.
- ☐ Case S : s'il hésite ou demande.
- ☐ Case F : s'il ne sait pas où se diriger ou se trompe.

Sur simulateur, cet exercice teste aussi l'émotivité. Le futur apprenant contrôle un véhicule sur une route avec peu de circulation. Cet exercice comprend plusieurs éléments rencontrés ensemble :

- Le futur élève doit maintenir sa trajectoire et adapter sa vitesse avec l'accélérateur ou le frein selon les panneaux concernant la vitesse qu'il rencontre : obligation de rouler à 50km/h minimum ou interdiction de rouler à plus de 70km/h.
- Il doit utiliser ses clignotants au bon moment selon les différentes situations, dans le bon sens (trois fois) et suivre la règle indiquée sur la première interdiction : interdiction de tourner à droite. Si l'élève tourne alors à droite ou bien s'il renverse un plot lorsqu'il doit se déporter près de travaux, alors l'exercice est considéré comme « abandonné ou échoué » par le simulateur.

9. Émotivité :

Elle se détermine sur l'ensemble de l'évaluation, à la fin de l'heure.

- ☐ Case B : si le futur apprenant semble détendu.
- ☐ Case S : s'il montre des signes de tension légère (ex. : le pied tremble sur l'embrayage, les mains serrées sur le volant).
- ☐ Case F : s'il montre des signes manifestes de tension élevée (crispation intense sur le volant, larmes, bégaiement...).

Sur simulateur, comme indiqué dans le paragraphe sous le point « 8 », la partie « émotion » est testée durant l'exercice testant aussi l'observation. En effet, durant cet exercice, un véhicule arrive régulièrement derrière pour « coller » le véhicule de l'élève et klaxonner. Vers la fin de l'exercice, son réflexe en cas de stress soudain est testé alors que le futur apprenant passe un bus circulant sur la voie opposée. Une voiture arrive en face et le simulateur analyse la réponse et le temps de réaction :

- Coup de volant
- Appui sur le frein

10. Résultat de l'évaluation :

De retour à l'Auto-Ecole, après avoir totalisé tous les points de chaque item, on obtient un nombre de points positifs et un nombre de points négatifs.

La différence entre ces derniers donne un total de points. Le formateur demande alors au futur apprenant de se référer au tableau de Mecaser afin de connaître son résultat d'heures pratiques.

Exemple : + 4 points = 26 heures de pratique.

A ce nombre d'heures viendra s'ajouter un nombre d'heures théoriques appliquées comme ceci :

- Entre 15 et 25 ans, la théorie s'englobe dans le nombre d'heure pratique.

Exemple : + 4 points = 26 heures, soit 21 heures de pratique et 5 heures de théorie.

- Entre 25 et 35 ans, le formateur ajoutera 5 à 10 heures de théorie (à l'appréciation de l'enseignant).

Exemple : + 4 points = 26 heures, auxquelles le formateur ajoute 5 ou 10 heures de théorie soit entre 31 et 36 heures.

- Entre 35 et 45 ans, le formateur ajoutera 10 à 15 heures de théorie (à l'appréciation de l'enseignant).

Exemple : + 4 points = 26 heures, auxquelles le formateur ajoute 10 à 15 heures de théorie soit entre 36 et 41 heures au total.

- Au-delà de 45 ans, le formateur ajoutera entre 15 et 20h (à l'appréciation de l'enseignant).

Exemple : + 4 points = 26 heures, auxquelles le formateur ajoutera entre 15 et 20 heures de théorie soit entre 41 et 46 heures au total.

Le simulateur donne un récapitulatif complet des exercices et le futur élève est noté sur chaque point de A à E. Le logiciel donne aussi un nombre d'heures estimé d'entraînement et de tests ETG (par exemple : « 7 heures et 45 séries »), et une estimation du nombre d'heures de formation pratique. Celle-ci est exprimée par tranches de 5 (par exemple : « entre 25h et 30h »).

Cette évaluation reste prévisionnelle, la réalité résulte de la progression de chaque individu.

Le candidat est libre de l'accepter ou de la refuser.

En cas d'acceptation, un contrat de formation sera effectué et la secrétaire procèdera à une inscription.

Dans le cas d'un refus, le candidat est libre de refaire une seconde évaluation dans un autre centre de formation.

Ce document sera obligatoirement daté, localisé et signé par le formateur, le candidat ainsi que ses parents, si celui-ci est mineur.

Cette évaluation est possible à partir de 15 ans révolus ; sauf contre-indication médicale.

Le procédé d'évaluation est mis à disposition du public au sein de l'auto-l'école sur simple demande.